



Compte rendu Réunion de Comité Directeur du mardi 11/10/16 ASUL LYON 8 TT

Membres présents : Camille MENA – Sylvain FERRIERE – Martine BARNEOUD – Gilbert CHAVEROT – Rémi PAILLE – Catherine BOQUET – Sébastien BOQUET – Laurent CORSINI – Nicolas WATTRE – Yolaine MOREAU
Olivier IBORRA – Claudine GONZALES

Membres excusés : Olivier CLEMENT – Jean-Pierre BERIDOT

Ordre du jour : Points divers

Retour sur les inscriptions pour la nouvelle saison

Dans l'ensemble l'organisation de la chaîne d'inscription s'est bien passée.

Mais nous devons nous améliorer, à l'avenir, il nous faudra par exemple prévoir une personne qui s'occupera uniquement de la boutique.

La présence du médecin Minh, sur place dans notre gymnase est très importante, (10 à 15 visites par soirée)

Prévoir pour la saison prochaine de donner les fiches d'inscription dès le mois de juin et penser à les mettre à disposition lors de notre Assemblée Générale.

Nous devons anticiper.

Concernant la licence des salariés, le club la prend en charge. A ce jour seule celle de Vincent DUPEUBLE n'est pas renouvelée faute de certificat médical.

Nous insistons sur l'importance de bien réclamer lors de nos inscriptions la carte M'RA à nos lycéens et étudiants (jusqu'à 25 ans). Bien référencer chaque personne avec le numéro de sa carte.

Lorsqu'un parent d'enfant adhérent au club est au chômage bien accepter notre réduction « chômeurs »

A ce jour toutes les inscriptions sont enregistrées, grâce à Yolaine MOREAU nous sommes à jour.

Pour la préparation de la saison 2017-2018, Il nous faudra également mettre au point, dès le mois de juin 2017, le planning des entraînements. Pour cette saison la mise en place des plannings s'est faite trop tardivement.

Finances et Subventions

Maurice Barnéoud est en train de finaliser le bilan dont les comptes sont arrêtés au 30 juin 2016. Une rencontre est à prévoir avec Sylvain et Gilbert.

Une fois les comptes arrêtés Olivier IBORRA pourra commencer l'enregistrement des écritures sur notre nouveau logiciel comptable.

Martine finalise le dossier de demande de subvention *Fonctionnement* auprès de la Ville de Lyon. Dossier à déposer pour le 15 octobre.

Concernant la subvention pour projet spécifique Ecoles auprès de la Ville de Lyon, nous attendons plus de précisions.

Arbitrages et Formations

Il nous faut à tout prix former des arbitres. En parler dans le club, parents d'enfants, joueurs, etc....
A ce jour Olivier CLEMENT est intéressé, voir avec Maxime DUBAT et 2 ou 3 autres joueurs.

Cadrage de notre offre « Jeu libre »

Les créneaux « jeu libre » de l'espace 101 sont accessibles à tout adhérent du club.

Accueil CF et barrages

Notre club devrait accueillir les 4 tours de critérium fédéral ainsi que des barrages

Les dates sont les suivantes :

CF : 26 et 27 novembre – 28 et 29 janvier – 18 et 19 mars

Barrages : 17 et 18 décembre.

Pour chacune de ces dates il nous faudrait un bénévole pour tenir la buvette, ouvrir et fermer notre gymnase.

Remboursement des frais de déplacements pour le CF ? (question formulées par plusieurs adhérents)

Prudent et soucieux pour notre trésorerie, d'autant plus que les subventions sont en baisse, notre Comité directeur de mars 2016, avait décidé et acté, que pour la saison 2016-2017 les remboursements des frais de déplacements hors Rhône –Alpes seraient pris en charge par le club uniquement pour les jeunes compétiteurs.

Sachant que nous demandons également aux parents qui le peuvent, et qui acceptent, de défiscaliser les frais de leurs enfants compétiteurs, et donc de ne pas les facturer au club.

Suite à la demande de plusieurs joueurs en difficulté, nous remettons ce point à l'ordre du jour.

Après longue discussion et divers échanges, nous décidons que pour la saison 2016-2017, les modalités de remboursement des frais liés au critérium fédéral sont revues.

- Les frais de déplacement sont désormais pris en charge à 50% par le club et à 50% par les joueurs véhiculés
- Les frais d'hébergement et repas sont à la charge des joueurs.

Ces nouvelles modalités sont à effet rétroactif (par rapport au tour 1 du CF) et s'appliquent quel que soit l'âge du joueur, qu'il soit valide ou handi.

Comment gérer les mineurs à Signoret ? Question de Rémy PAILLE

Les jeunes mineurs du club n'ont pas à aller jouer à Simone Signoret (quartier Lumière) le vendredi soir, qui est un créneau libre, sans présence d'un entraîneur. Nos jeunes ont leur propres créneaux dirigés ou libres dans notre gymnase de l'Espace 101 dans lequel se trouve toujours un responsable.

Si par hasard un mineur s'inscrit en début de saison en loisir libre (75 euros) pour aller jouer uniquement à Simone Signoret, ses parents devront signer une décharge et être parfaitement informés de l'organisation libre de ce créneau du vendredi soir.

Tombola de Noël

Nous avons déjà plusieurs gros lots

Recherche d'autres lots en cours et prévoir d'en acheter quelques uns.

Le point sera fait en prochain comité directeur.

Questions diverses

- La traditionnelle *journée des Filles* n'a pu être organisée. Nous la reportons pour le prochain semestre.
- Prendre RV avec Maître DUMOLLARD pour être conseillés sur la gestion URSSAF
- La prochaine réunion de Comité directeur sera fixée ultérieurement.

Fin de la séance : 23h430

Certifié conforme le 22/11/2016
Sylvain FERRIERE, Président

